

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 1

INTITULE DE LA FORMATION

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes - Niveau 1

Cette formation a pour finalité de permettre aux futurs agents des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes, d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public ou dans les immeubles de grande hauteur.

Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur

OBJECTIFS

- Etre capable d'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes.
- Etre capable de réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Etre capable d'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident.
- Etre capable d'intervenir de façon précoce face aux incendies d'accompagner l'évacuation du public et de porter assistance aux personnes.
- Etre capable de participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie.

PUBLIC

Futur agent des services de sécurité incendie des ERP ou des I.G.H.

12 personnes maximum

PRE REQUIS

- Pour suivre la formation, le candidat doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de trois mois précisant que le candidat ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique
- Etre titulaire de PSC1 ou PSE 1 de moins de 2 ans ou du SST en cours de validité.
- Etre capable de retranscrire des anomalies sur une main courante.

CONTENU

- Le feu
- Comportement au feu
- Principe de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants_
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité :

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 1

- Présentation des différents moyens de secours
- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie
- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Ronde de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours

- Sensibilisation des occupants
- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

ACTION DE FORMATION

DUREE : 67 h + 5 h d'examen

LIEUX : 6 RUE MICHEL CARRE MAS GUERIDO 66 330 CABESTANY

HORAIRE DE LA FORMATION : 8h30-12h/13h30-17h

DELAI : Accès 2 mois environ

DATE DE SESSION : Se reporter sur la mention présente sur le devis ci-joint.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable Pédagogique : Mme COMMES Véronique

L'encadrement des stagiaires est assuré par la direction d'EFICAS et/ou par le formateur.

Une feuille d'émargement individuelle est conjointement signée par le formateur et le stagiaire, à l'issue de chaque demi-journée de formation.

Intervenants : Formateurs professionnels titulaires du SSIAP 3 ou équivalent.

APPROCHE PEDAGOGIQUE :

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas.

Formation alternant théorie et pratique, exercices d'application, exercices sur feux réels.

Remise d'un livret reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant.

MATÉRIELS

Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe - Robinet incendie armé (en état de fonctionnement) - Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des événements avec possibilité de lecture. - Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents - Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde - Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants

MISE A JOUR LE 17/12/2020 V. COMMES

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 1

réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc ...) - Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) - Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement - Un clapet coupe-feu équipé - Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu) - Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement) - Emploi du téléphone (réception, appel) - Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation , traitement) - Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce - Films/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel - Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.

MODALITES D'EVALUATION

CONDITION D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION

Evaluation théorique : questionnaire à choix multiples

Evaluation pratique : mise en situation opérationnelle

CONDITION D'EVALUATION FINALE

Examen devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours (DDIS) ou son représentant.

- Epreuve écrite : QCM de 30 questions durée = 30 minutes
- Epreuve pratique : réalisation d'une ronde avec des anomalies et découverte d'un sinistre durée = 15 minutes

Le candidat sera certifié s'il obtient la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

ORGANISME DE DELIVRANCE EFICAS/SDIS

- Diplômes de validité temporaire : recyclage triennal obligatoire.
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire d'appréciation

TARIF

1200 €

ACCESSIBILITE

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap contacter notre Référent handicap au tel 0468505896 ou par mail eficas.66@wanadoo.fr

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 1

Les locaux : accessibilité des locaux conformément à la réglementation décret N°2006-555 du 17 mai 2006.

La formation : accompagnement tout au long de la formation, compensations en fonction des situations de handicap. ex : ergonomie de poste, matériel adapté Adaptation des supports de formation, aménagements des examens ...

Pour suivre cette formation le candidat doit être en capacité de :

Le candidat doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- Cours théoriques de plusieurs heures ;
- Exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;
- Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;
Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseurs
- Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400 m environ ;
- Effectuer l'entretien de base des principes matériels concourant à la sécurité incendie ;
- Monter sur une échelle ;
- Effectuer les gestes de premiers secours à personnes ;
- Evacuer d'urgence une victime potentielle ;
- Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;
- S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communications filaires ou radio ;
- Rédiger des comptes-rendus succincts ;
Suivre des cours théoriques de plusieurs heures ;
Evacuer d'urgence une victime potentielle ;

CONTACT

Du lundi au vendredi contacter le centre de formation de 8h30 à 16h30.

Secrétariat pour toutes question d'assistance, ou organisationnelles.

Responsable pédagogique, Véronique COMMES pour toute question de conseil ou d'accompagnement.

MAIL : eficas.66@wanadoo.fr

TELEPHONE : 04 68 50 58 96

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 1

RNCP / RS N° RS 1399

Les possibilités de valider un / ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés sont accessibles sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1399/>